

# Dons & Abonnements

UNADFI

## JE SOUTIENS L'UNADFI ET JE FAIS UN DON

40 €     60 €     75 €     150 €     Autre : .....€

A la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, délivre un reçu fiscal (articles 200 et 238 bis du Code général des impôts).

**PARTICULIERS** - Votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % (dans la limite de 20 % du revenu imposable).

**ENTREPRISES** - Votre don permet une réduction d'impôt de 60% dans la limite de 5% du chiffre d'affaire.

## JE M'ABONNE À LA REVUE BULLES DE L'UNADFI

Abonnement de 1 an / 4 numéros  
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE	ÉTRANGER
--------	----------

25 Euros	30 Euros
48 Euros	50 Euros

Souscription à un abonnement : .....€     Renouvellement d'abonnement : .....€

## JE M'ABONNE ET JE SOUTIENS LA REVUE BULLES

Abonnement de 1 an / 4 numéros  
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE	ÉTRANGER
--------	----------

30 Euros	35 Euros
60 Euros	70 Euros

et je reçois gracieusement par mail les Actualités mensuelles de l'UNADFI

Souscription à un abonnement : .....€     Renouvellement d'abonnement : .....€

NOM - Prénom : .....

Adresse : .....

E-Mail : .....@.....

Ci-joint le versement de la somme de : ..... €

Date et signature :

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI (130, rue de Clignancourt - 75018 PARIS).  
Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.